

## Information

Innovation | Digital | Efficacité

## Cher Assuré,

Afin de sécuriser nos flux financiers avec nos compagnies d'assurances partenaires, à compter du 15 octobre 2025, les prélèvements de cotisations seront effectués depuis un compte bancaire de Fiducie dédié : « PRISTINE SAS FIDUCIE GESTION CGRM – SPVIE », en remplacement du compte actuel Caisse d'Épargne CGRM.

👉 Afin de garantir la continuité de vos prélèvements, nous vous invitons à nous retourner le nouveau mandat de prélèvement SEPA disponible ci-dessous.

Rassurez-vous : cette démarche n'a aucun impact sur vos garanties ni sur la gestion de votre contrat. Il s'agit simplement d'une mise à jour administrative nécessaire pour assurer la bonne exécution de vos prélèvements.

Je télécharge mon mandat SEPA

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer ce mandat dans les plus brefs délais, afin de garantir le bon fonctionnement de votre contrat.

## Comment nous renvoyer votre mandat SEPA?

Pour transmettre votre mandat signé, il vous suffit de :

- 1. Vous connecter à votre **Espace Assuré**.
- 2. Rendez-vous sur la rubrique Envoyer un document
- 3. Puis **Banque** → **Prélèvement**.
- 4. Envoyer directement le document complété signé.

Cette étape est essentielle afin d'assurer la bonne exécution de vos prélèvements.

Pour toute question, vous pouvez contacter directement notre service client sur l'adresse mail: comptabilite@cgrm.com

Nous vous remercions de votre confiance.

Bien cordialement, L'équipe CGRM

377 Rue du Luxembourg







